



Comité Directeur

30 mai 2022



Réunion du : 16 mai 2022 en présentiel et visioconférence

Présidence : M. Thierry CHARBONNEL

Membres Présents :

Mmes FILLON, MEYNIEL et SALESSE, MM. BELARD, CHEVALIER, GAUZINS, IMBERT, LOUBEYRE, MAZE, PARRO, POTEL, RIGAL et SOW.

Excusés : MM. AUBERT, COMBE, DUFOUR, MAGNANT et RAMBAUD.

Assistent à la séance :

Mme LAFARGE, comptable

M. GADEN, CTD DAP

M. NEUVILLE, CTD PPF CANTAL

M. MERLE, technicien

M. VANTAL, secrétaire administratif

Evènements

Le Comité Directeur présente ses sincères condoléances aux membres du Comité Directeur du District du Puy de Dôme suite au décès de M. Bernard Tixier.

Le Comité Directeur présente ses sincères félicitations à :

- Romane Froment, joueuse du Groupement Vallée de l'Authre pour sa sélection en équipe Auvergne-Rhône-Alpes U14F
- La sélection départementale U12F-U13F qui a remporté le Tournoi du Clermont Foot
- Yann Charreton qui a passé avec succès la formation 1^{er} degré en arbitrage

Adoption des procès-verbaux

Le Comité Directeur est invité à se prononcer sur l'adoption du procès-verbal du 16 mai 2022.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents.

Informations du Président

Réunions avec la LFA à Lyon et Bureau Plénier de Ligue (17 mai) :

- Roland LOUBEYRE revient sur les informations transmises à propos des contrats d'objectifs.
- L'organisation de la prochaine Journée des Bénévoles, la saison prochaine, sera différente.
- Un nouveau Directeur de service est arrivé à la Ligue. Aurélien Galopin sera en charge du Pôle compétitions, licences et terrains.
- 12 personnes seront embauchées en CDD durant l'été pour traiter notamment les licences.

Thierry CHARBONNEL informe du départ de Yannick GADEN au 1^{er} septembre pour le poste de CTD PPF en Haute-Loire en remplacement de Sébastien BOYER.

Le Président informe que le poste de CTD DAP a ensuite été proposé à Jacques MERLE au regard de ses autres missions au sein du District.

Le Président propose de lancer un appel à candidature pour le poste de CTD DAP. La diffusion de l'offre sera faite à partir du 1^{er} juin en interne via le Directeur Technique Régional et sur le site du District ainsi que les différents réseaux sociaux.

La date de limite de dépôt des candidatures est fixée au 22 juin. Une réunion de concertation est prévue suivant les candidatures reçues. Les convocations seront envoyées le 28 juin et les entretiens sont fixés au lundi 4 juillet après-midi.

La prise de poste est prévue au 1^{er} septembre. Yannick GADEN commencera également à prendre son poste en Haute-Loire en amont.

Le Président propose de lancer la procédure de recrutement sur le poste de CTD DAP (fiche de poste) en CDI en forfait jour.

Le Comité Directeur approuve le lancement de la procédure de recrutement.

Le Président revient sur le fonctionnement de l'équipe technique départementale et informe de la décision commune, prise en concertation avec Jacques MERLE, afin que celui-ci bénéficie d'une mise à disposition pour une durée d'un an (renouvelable deux fois).

Le Président remercie, personnellement et au nom du Comité Directeur, Yannick GADEN et Jacques MERLE et leur souhaite pleine réussite.

Finances :

Jean-Pierre BELARD fait un point sur les finances.

Au niveau des dépenses, il constate qu'il y'a environ 870 euros d'écart par rapport à ce qui avait été budgété.

Au niveau des recettes, en s'appuyant sur un prévisionnel établi sur la saison 2018-2019, celles-ci sont en forte augmentation, notamment au niveau des sanctions. Le résultat pourrait être d'environ + 10 000€.

Jean-Pierre BELARD et Elodie LAFARGE font également le bilan financier du 1^{er} mai. A ce jour, seulement trois factures ont été réglées.

Dernier point financier avec le relevé n°2 : aujourd'hui les clubs ont versé 12 400€. Les clubs doivent encore verser 14 000€.

Arbitrage Club D5 : 4800€ seront reversés aux clubs tandis que 4200€ ont d'ores et déjà été facturés.

Le Président propose de ne pas refacturer le différentiel de 600€ aux clubs.

Le Président évoque le projet de revalorisation des indemnités d'arbitrage pour la saison 2022-2023.

L'idée est de dégager une trame commune à l'échelon Ligue et émettre ensuite une proposition qui devra être validée par le Comité Directeur.

Le Président propose de revenir sur le sujet lorsque plus d'éléments seront à disposition pour prendre une décision.

Préparation Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale démarrera à 14h30.

La répartition des différentes missions est faite au cours des échanges entre les membres du Comité Directeur (vérifications des pouvoirs, présences à l'entrée du Stade...).

Pour les finales, l'encadrement des supporters doit être assuré par trois stadiers de chaque club.

L'Entente Nord Lozère jouera la finale de Coupe du Cantal en vert et Aurillac FC en rouge. Un tirage au sort aura lieu pour la répartition des couleurs de maillots entre les équipes finalistes des autres Coupes.

La Commission des Arbitres propose les désignations suivantes pour les finales :

Coupe Combourieu :

MM. Jean-Christophe Lefort, Matthias Juignet et Patrick Bos

Coupe du Cantal :

MM. Hervé Boudon, Mouhamadou Sow et Thomas Besson

4^{ème} arbitre : M. Flavien Cussac

La proposition faite par la CDA est adoptée à l'unanimité des présents.

Il est également décidé que 4 ballons seront offerts pour les finales (2 par club).

Finales Jeunes et féminines

La réunion de fin de saison des clubs de jeunes aura lieu le dimanche 12 juin au matin.

Horaires des finales :

- Coupe Gravière 14h Terrain d'honneur
- Coupe Jarlier 16h Terrain d'honneur
- Finale de D3 15h30 Terrain synthétique
- Coupe Barrès 18h Terrain d'honneur

Les finales féminines U16 et seniors à 8 auront lieu le samedi 18 juin après la Journée des Débutants au Stade du Pont à Arpajon sur Cère.

Tour des Pôles :

La Commission des Calendriers, Coupes et Championnats propose de programmer toutes les rencontres de la dernière journée de D1 à 15h. Le Comité Directeur décide, à la majorité, de rester sur le règlement en vigueur qui permet de jouer sur un même week-end sans contrainte d'horaire.

Le Comité Directeur approuve la proposition de désigner trois arbitres officiels sur les rencontres ayant encore un enjeu lors de la dernière journée de D1.

Les arbitres assistants désignés à cette occasion seront à la charge du District.

Michel PARRO revient sur les incidents qui se sont déroulés sur les terrains et les forfaits nombreux.

Le Président reprend la parole et mène les échanges concernant le pôle arbitrage. Patric IMBERT complète en informant des dates du stage de rentrée (17 septembre 2022) et du stage de fin de saison avec les jeunes arbitres et arbitres stagiaires prévu le 25 juin.

Dates du prochain comité directeur

- Samedi 9 juillet 2022 à la salle polyvalente de Loupiac

Agenda

- Commission des Arbitres le 20/06/2022
- Visite de la Commission Régionale de Réforme et Suivi des Compétitions le 31/05/2022
- Bureau du Comité Directeur 21/06/2022
- Commission technique 28/06/2022
- Commission du Statut de l'arbitrage 22/06/2022